

DECISIONS – ACTIONS	CONCERNE
<p><b>GENERALITES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés de travaux ont été notifiés le 19/04/2017.</li> <li>• La commune a pris un arrêté de circulation pour route barrée dans l'emprise des travaux.</li> <li>• L'installation de chantier est réalisée sur la parcelle cadastrée AI14 et sera remise en état après travaux. Le panneau de chantier est posé. Le constat d'huissier est réalisé</li> <li>• Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les lundis matins.</li> <li>• Les éventuels travaux complémentaires rencontrés en cours de chantier devront être indiqués au maître d'œuvre dans les plus brefs délais par écrit afin d'anticiper les décisions expresses avant réalisation sans quoi l'entreprise ne pourra prétendre quoique ce soit lors de la présentation des situations de travaux.</li> <li>• Le délai du marché sera écoulé le 14/09/2018</li> <li>• Au 13/03/2018, le chantier compte 8 jours d'intempéries.</li> </ul>	Tous
<p><b>TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux ont débuté le 27/11/2017. Les travaux ont repris le 22/01/2018.</li> <li>• Orange procédera à la réparation du réseau chemin de l'Ecot. → <b>Fait</b></li> <li>• Le génie civil Télécom est vétuste. La commune se rapprochera du concessionnaire pour constat</li> <li>• <u>Diagnostic amiante :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les prélèvements seront réalisés.</li> <li>↳ Le laboratoire établira son rapport d'analyse sous 6 jours après prélèvement.</li> </ul> </li> <li>• <u>Branchement Enedis :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les travaux de construction du branchement seront réalisés par l'entreprise SNCTP semaine 14 (du 02/04/2018 au 6/04/2018) comprenant la pose d'une REMBT jumelée à un coffret type 2 équipé d'un compteur Linky et d'un disjoncteur.</li> <li>↳ Le raccordement au réseau existant par Enedis sera réalisé semaine 16 (du 16/04/2018 au 20/04/2018)</li> <li>↳ <b>Le poste de relevage devra être opérationnel pour la semaine 16, consuel compris.</b></li> </ul> </li> <li>• <u>Contraintes RTE :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour le pylône n° 11/204 concerné par la mise en place du poste de refoulement, celui-ci devra être implanté à minima à 11 mètres du centre du pylône. La mise à la terre du poste devra être réalisée à l'opposé du pylône HTB.</li> </ul> </li> <li>• <u>Ramassage des ordures ménagères :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ 2 points de collectes seront créés jusqu'au 19/03 inclus. 1 au droit de l'impasse de la rue des Prunelliers et 1 carrefour Aliziers / Prunelliers.</li> </ul> </li> <li>• <u>Travaux d'assainissement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ L'entreprise proposera un plan d'organisation du poste pour validation avant réalisation.</li> <li>↳ L'entreprise se rapprochera des riverains pour valider l'emplacement des boîtes de branchement des habitations chemin de l'Ecot → <b>Les changements ultérieurs seront à la charge des riverains</b></li> <li>↳ Chemin de l'Ecot, le refoulement intercommunal sera bouchonné dans le regard en tête de réseau.</li> <li>↳ Au 49 Prunelliers, le dévoiement du réseau pluvial sera étudié. → Analyse du passage caméra en cours</li> <li>↳ La CAGB a validé le plan de l'organisation du poste de relevage.</li> <li>↳ La CAGB confirmera l'existence ou non d'une convention de passage sur la parcelle cadastrée AH16.</li> </ul> </li> <li>• <u>Travaux d'eau potable :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les vannes de sectionnement seront posées sous BAC avec tube allonge en fonte.</li> <li>↳ Le branchement d'eau du poste de relevage sera positionné dans l'enceinte clôturée.</li> <li>↳ Les essais pression AEP sur le chemin de l'Ecot sont réalisés et sont conformes.</li> </ul> </li> <li>• <u>Défense incendie :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les 2 poteaux incendies existants sont non conformes</li> <li>↳ Au n°9, le poteau incendie sera implanté à proximité du bac de sel.</li> </ul> </li> <li>• <u>L'entreprise préparera pour la prochaine réunion :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Le devis pour le remplacement d'un poteau incendie à la commune</li> <li>↳ Le devis pour la réfection provisoire du chemin de l'Ecot</li> </ul> </li> <li>• <u>Travaux cette semaine :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pose des réseaux EU, EP et AEP rue des Prunelliers secteur poste transfo</li> <li>↳ Réalisation des branchements à l'avancement</li> </ul> </li> </ul>	Malpesa

DECISIONS – ACTIONS	CONCERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Aménagement autour du poste de relevage</li> <li>↳ Travaux de câblage électrique du poste de relevage : Jeudi 15/03</li> <li>• <u>Travaux semaine prochaine :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pose des réseaux EU, EP et AEP rue des Prunelliers secteur poste transfo</li> <li>↳ Réalisation des branchements à l'avancement</li> </ul> </li> <li>• <u>Travaux à la suite :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pose des réseaux EU, EP et AEP impasse des Prunelliers</li> <li>↳ Travaux autour du poste de relevage</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>ESSAIS ET CONTROLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemin de l'Ecot, les essais et contrôles sont réalisés → Les conclusions des essais seront communiquées au maître d'œuvre rapidement</li> </ul>	Sopreco
<p><b>PROCHAINE REUNION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancement des travaux</li> </ul> <p><b>Pièces jointes</b> : sans objet</p>	